

**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1er juillet 2022**

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 20 heures 30, salle de réunion de la mairie, sous la présidence du maire Jacky BONIN et en présence de tous les conseillers.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseil municipal a examiné les points suivants :

**DECISIONS DU MAIRE** : aucune décision n'a été prise depuis la dernière séance.

**ETUDE DE FAISABILITE D'UNE CHAUFFERIE BOIS** : le maire informe le conseil municipal que le cabinet EEPOS, retenu pour réaliser l'étude de faisabilité d'une chaufferie bois avec réseau enterré, a présenté le projet aux élus qui doivent se prononcer sur le résultat final. Cette étude démontre tout l'intérêt de cette installation qui permettrait de chauffer les bâtiments de l'école, de la mairie-cantine, de la garderie et du logement locatif en réalisant d'importantes économies de fonctionnement. La formule bois granulés nécessite un coût d'investissement moins important que l'option bois déchiqueté mais s'avère beaucoup plus onéreuse en coût de fonctionnement. Au vu de la faible différence en termes de coût résiduel à la charge de la commune (1000 euros environ), le conseil municipal décide de retenir l'option bois déchiqueté et mandate le maire pour continuer les démarches administratives afin de concrétiser ce projet qui pourrait être opérationnel en septembre 2023.

**REVISION ET AJOUT TARIF DE LOCATION DE LA HALLE** : le maire rappelle les termes de la délibération fixant les tarifs de location de la Halle et précise qu'aucun tarif n'a été fixé concernant la location sur une journée seule et isolée en semaine. D'autre part, il expose au conseil municipal que la location à des personnes extérieures à la commune présente des difficultés en termes de gestion et vient concurrencer la location de la Maison du Temps Libre.

En conséquence, le conseil municipal décide de fixer le tarif de location pour une journée seule à 45 euros pour les habitants de la commune (gratuit pour les associations) et de suspendre jusqu'à nouvel ordre la location de la Halle aux personnes extérieures à la commune. Une clause de revoyure est prévue dans quelques temps afin de maintenir ou non cette décision.

**ETUDE DE DEVIS.**

Le conseil municipal accepte le devis proposé par PAGE concernant la remise en état des portes sectionnelles du garage communal pour un montant de 2.930,40 euros TTC et valide le devis de KLOECKNER METALS France pour la fourniture de 8 tubes de 6 m en acier nécessaires au renouvellement des poteaux de signalisation des rues. Montant du devis : 1.192,39 euros TTC.

**VOIRIE** : Jean-Claude PERRAULT, délégué voirie, présente le programme de travaux retenu par la communauté de communes à savoir : Purge sur le Chemin des Cours, purges sur le Chemin de Verdin et revêtement chemin des Vessières. Ces travaux devraient débuter vers le 8 juillet.

**LE RUSTIQUE** : le maire informe que la Sté EUREKA BRAINE, gérante du Rustique, se trouve en procédure de sauvegarde depuis le 23 juin et devrait bientôt cesser son activité.

**LA HALLE** : Le maire précise que le matériel d'équipement de l'office de réchauffage de la Halle a été réceptionné et installé sauf en ce qui concerne la hotte qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Les rideaux du pourtour seront mis en place par l'entreprise RCY les 18 et 19 juillet prochains.

**CONSEIL D'ECOLE** : Le maire fait le résumé du dernier conseil d'école qui n'appelle pas de remarque particulière.

Les enseignantes ont sollicité, par notre intermédiaire, une intervention de l'Amicale Pétanque afin d'initier les enfants des écoles à ce sport. Il est confirmé que cette séance se déroulera le lundi 4 juillet après-midi sur l'aire de pétanque au stade. Les enfants seront encadrés par plusieurs membres de l'amicale.

Les enseignantes tiennent également à remercier la municipalité, l'association des cantines, l'Amicale Pétanque, la commune de Saint-Usuge et le comité des fêtes de Saint-Usuge qui par la mise à disposition du stade, des terrains de boules, du personnel communal et d'un podium, ont contribué, chacun à leur niveau, à la réussite de la fête des écoles qui a pu se dérouler dans de très bonnes conditions malgré la canicule.

Le conseil municipal traite les questions diverses.